

## Collectif pour l'Hôpital de Moutiers

HÔPITAL DE MONTAGNE

[www.hopital-moutiers.com](http://www.hopital-moutiers.com)

[collectif.hopital.moutiers@gmail.com](mailto:collectif.hopital.moutiers@gmail.com)

BP 82 73600 MOÛTIERS-TARENTEISE

Association d'usagers

## RENCONTRE avec le Dr GRALL, directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes le jeudi 16 février 2017 à Moutiers

Remerciements pour cette rencontre sur site

Vous êtes le 3e directeur de l'ARS que nous rencontrons

M. Jacquinet nous a fermé la porte du COFIL qui avait été mis en place en janvier 2013 pour élaborer une amélioration durable et globale de l'offre de soins en Tarentaise (avec l'aide de KPMG) après l'annonce que le projet d'un nouvel hôpital à La Bâthie, en substitution à ceux de Moutiers et Albertville, ne se ferait pas.

Puis M. Jacquinet, à la demande du Ministère de la Santé qui nous avait écrit en ce sens, nous a rencontrés à Moutiers le 21/08/2013 pour annoncer :

### MOÛTIERS

# L'hôpital conservera son service des urgences



**REPÈRES**

#### LES ÉTAPES

- En novembre 2012, le projet d'hôpital de La Bâthie était abandonné.
- À la demande de l'ARS, le cabinet KPMG a mené des groupes de travail, afin d'élaborer un projet de santé pour la Tarentaise.
- Le rapport final a été rendu à l'ARS et sera communiqué sous peu au public.

#### LES ANNONCES DU DIRECTEUR DE L'ARS

- Maintien du service des urgences à Moutiers.
- Maintien probable du service de médecine de court séjour à Moutiers.
- Suppression vraisemblable de la chirurgie à Moutiers, pour proposer des lits de soin de suite et de réadaptation.

#### TOUJOURS EN QUESTION

- L'organisation de la gestion de l'hôpital.

expliquait Yvan Maniglier. Des annonces qualifiées de « fortes » dont Marc Haesevoets s'est dit « satisfait, car cela pourrait relancer l'attractivité de l'établissement ».

Malgré tout, reste en suspens la future organisation de la direction. Fusion de Moutiers avec Bourg-Saint-Maurice ? Des trois hôpitaux de Tarentaise ? « Tout est encore possible », concluait Christophe Jacquinet.

**Amélie DAVIET**

**M**ercredi soir, Christophe Jacquinet, directeur de l'Agence régionale de santé (ARS), effectuait une visite des urgences de l'hôpital de Moutiers. Cette rencontre avait lieu en présence d'Yvan Maniglier, directeur du centre hospitalier Albertville Moutiers (Cham), du chef de service des urgences et du Smur, de Christophe Lanièce, urgentiste et de William Stern-Veyrin, radiologue.

Après une étude concernant l'avenir de l'hôpital de Moutiers, du Cham et des centres hospitaliers de Tarentaise en général, le cabinet extérieur KPMG vient de rendre son rap-

port. « Ce ne sont que des propositions qui nous donnent de simples pistes de réflexion », précisait Christophe Jacquinet.

Pointée du doigt par les urgentistes, la sous-capacité de l'établissement durant la haute saison, de décembre à la fin du mois de mars. « Nous réalisons plus de 6 000 entrées durant ces quatre mois, soit 57 % de notre activité annuelle », expliquait le directeur du Cham. Également déploré, le manque d'investissement dans les infrastructures. Et surtout, une inquiétude parmi le personnel. « Que va-t-il advenir de l'hôpital ? »

#### Les urgences seront maintenues

« Les urgences seront maintenues, répondait le directeur de l'ARS. C'est un service de proximité, indispensable à la population hivernale et aux résidents. » Avec un fonctionnement 24 heures sur 24, les urgences conserveront également le plateau d'imagerie. « Il n'est pas question de supprimer le scanner. »

Christophe Jacquinet s'est également dit très favorable au maintien d'un service de médecine de court séjour, avec une modernisation, afin d'adapter une infrastructure obsolète aux besoins de la population vieillissante.

#### La chirurgie devrait être supprimée

Quant au bloc opératoire, « la chirurgie devrait être supprimée à Moutiers, pour être transférée vers Bourg-Saint-Maurice qui aurait vocation à devenir un pôle de haut niveau en traumatologie. Cependant, Albertville ne se verra pas pour autant dépossédée de son service », annonçait Christophe Jacquinet.

Les lits ainsi libérés à Moutiers auront vocation à accueillir les soins de suite et de réadaptation. « Entre 50 et 60 lits pourraient ainsi être créés, contre 15 en haute saison aujourd'hui et une quarantaine durant la saison creuse »,

Mme Wallon, nous l'avons rencontrée plusieurs fois, notamment pour lui suggérer de revoir la méthode d'élaboration du projet de réorganisation de notre territoire de Santé. Elle devait répondre à l'étude complémentaire réalisée par le cabinet Valleys (complétant les manques importants du rapport KPMG : étude de la géographie, analyse des temps de parcours, éléments financiers tirés de la comptabilité analytique du CHAM, savoir-faire humains des équipes).....mais jamais nous n'avons obtenu de réponses à nos différents courriers !

Oralement elle nous a dit que pour être associé il fallait changer de posture, c'est-à-dire accepter le transfert à Albertville de la chirurgie et des urgences.

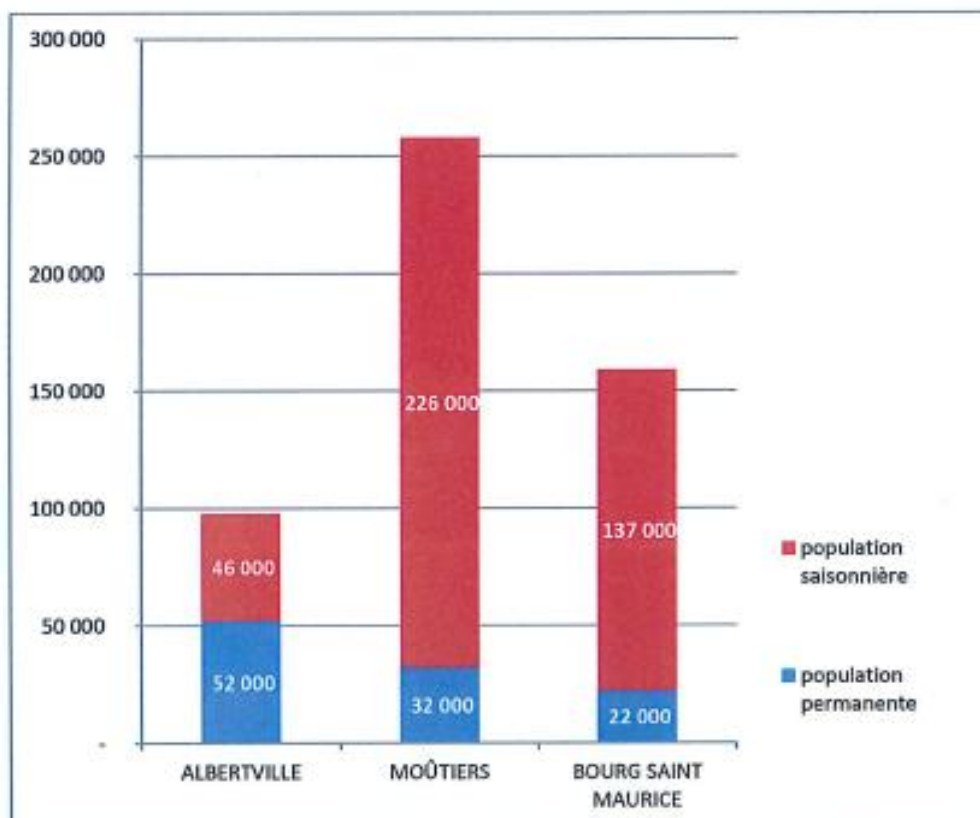
Nous espérons beaucoup, Dr Grall, un autre type de relations, qui passe tout d'abord par une reconnaissance de la légitimité de notre association à représenter les usagers de notre territoire de santé, territoire de montagne avec une seule route en « cul de sac » par vallée, ces 3 vallées qui convergent à Moûtiers, où habitent 32 000 habitants permanents et 220 000 touristes.....

### bassins de santé

	population permanente	population saisonnière	population en pointe
ALBERTVILLE	52 000	46 000	98 000
MOÛTIERS	32 000	226 000	258 000
BOURG SAINT MAURICE	22 000	137 000	159 000
	106 000	409 000	515 000

	population permanente	population saisonnière	population en pointe
ALBERTVILLE	52 000	46 000	98 000
MOÛTIERS	32 000	226 000	258 000
	84 000	272 000	356 000
part Moûtiers	38%	83%	72%



## Le Conseil Territorial de Santé de la Savoie

Nous avons trouvé sur internet la composition du CTS mis en place par un arrêté de l'ARS en date du 31/01/2017, c'est tout récent.

Comme nous l'avons exprimé dans plusieurs courriers, et encore récemment devant le conseiller de Mme Touraine et M.Mollet lors de l'inauguration présidentielle à Chambéry le 22/12/2016, nous souhaitons être représentant des usagers au CS du CHAM et dans toutes autres instances.

- ➔ Pouvez-vous nous indiquer comment les représentants des usagers ont été nommés et pourquoi nous n'avons pas été consultés ? Peut-on être nommés, puisque certains postes sont encore vacants ?
- ➔ Pouvez-vous répondre aux différents courriers adressés dans ce sens à l'ARS ?

## Bilan de la nouvelle organisation des services de santé en Tarentaise

Nous souhaitons un bilan partagé avec les partenaires concernés de cette nouvelle organisation sensée améliorer durablement l'offre de soins :

- l'éloignement des populations d'un accès aux urgences : seulement 15% des personnes avec accès aux urgences en moins de 30 mn, contre 50% auparavant (des séquelles médicales consécutives inévitables)
  - la complication du travail des secours, du SDIS,
  - la fuite des patients vers les établissements privés,
  - un déficit financier hospitalier exponentiel à Albertville, alors qu'auparavant le site de Moûtiers apportait un excédent de 1 M€ /an
  - un coût des transports en forte hausse impactant la Sécurité Sociale, les mutuelles, les collectivités, les usagers,
  - l'impact environnemental des transports dans un contexte de pollution de l'air qui est un enjeu de santé
  - un reste à charge plus important pour les patients,
  - le démantèlement des services d'urgence et de chirurgie traumatologique de Moûtiers, qualifiés et performants, avec une culture de l'urgence rare et reconnue qui a été dissoute.....
  - perte d'une entrée logique, au carrefour des vallées, dans la filière hospitalière publique
  - le projet de reconstruction des EHPAD repoussé (était prévu en 2015 dans le projet Santé Tarentaise !) suite aux dépenses exorbitantes pour agrandir Albertville dans la précipitation (surcoût >5 millions €)
  - les routes départementales parallèles à la RN90 fermées les jours de grands chassés croisés, pour réservation aux secours
- 
- ➔ pouvez-vous donner les impacts positifs depuis la fermeture des urgences et de la chirurgie de Moûtiers en octobre 2015 ?
  - ➔ comme nous y invite le Défenseur des Droits, veuillez nous communiquer les fondements des décisions prises, l'avis du rapporteur de l'ARS présenté à la Commission Spécialisée de l'Offre de Soins, ainsi que les comptes rendus des débats en commission et de l'avis final de cette commission.

## Les cabinets de médecine de montagne

Le programme de la nouvelle offre de santé en Tarentaise prévoyait une action vigoureuse d'amélioration de l'accès aux soins de premiers recours, avec le fléchage d'un budget de 5 millions € pour les « plateaux techniques » des cabinets de montagne :

- ➔ nous souhaitons connaître le bilan de ce programme avec la liste des cabinets agréés et aidés et le montant des aides par cabinet
- ➔ quels sont les médecins dans ces cabinets référencés SAMU et quelle est leur formation ?

## Le centre d'Accueil Médical de Moûtiers

Dans le document « L'offre de santé en Tarentaise » (5/11/2014) il était inscrit le projet de « promouvoir, sur le site hospitalier de Moûtiers, l'adossement d'une maison pluridisciplinaire de santé au service des soins urgents afin d'offrir à la population une réponse globale favorisant la prise en charge de toute demande non programmée ainsi que le suivi au long cours de patients nécessitant le cas des actes diagnostiques et thérapeutiques ainsi que la coordination d'intervenants médicaux et paramédicaux.» (extrait du dossier ARS)

Étant donné la fermeture des vraies urgences, ce service est évidemment indispensable, mais nous avons des échos variables sur l'accueil et la qualité de la prise en charge au CAM de Moûtiers.

Cependant, en tant qu'association d'utilisateurs, nous avons proposé de diffuser à nos réseaux les services effectifs sur le site de Moûtiers : nous attendons les infos pour le faire (le site W du CHAM n'est pas une référence)

- ➔ les médecins du CAM ont-ils la formation de médecins référencés SAMU ?
- ➔ la fermeture du CAM certains moments, et notamment la nuit, pourrait avoir de graves conséquences : pouvez-vous nous informer combien de nuits le CAM a-t-il été fermé cet hiver et pourquoi ?
- ➔ pourquoi certains médecins référents n'envoient pas leurs patients pour les radios à Moûtiers ?
- ➔ pouvez-vous nous préciser le coût de fonctionnement du CAM et celui de l'équipage H24 avec 2 ambulanciers ?

## Urgences et chirurgie d'Albertville

Comme le rapport Valleys l'avait indiqué, la fermeture de la « porte d'entrée » hospitalière de Moûtiers se traduit par une hausse de la fuite des patients vers d'autres établissements de santé. Le CHAM semble avoir perdu la patientèle hivernale des secteurs de La Plagne et de Méribel qui se dirigent à présent vers de CH de BOURG. D'autres sont dirigés directement sur Médipôle en « sautant » la case Albertville.

Le nombre de lits de chirurgie a diminué (- 32 lits l'hiver), et ce phénomène est probablement renforcé par un déficit d'image du site d'Albertville, qui n'est pas qu'un problème de communication : il y a une réelle différence entre Moûtiers et Albertville dans les méthodes de prises en charges, ce qui est confirmé par de nombreux témoignages (qui se plaignent des conditions d'accueil et de prise en charge à Albertville).

- pouvez-vous nous transmettre l'évolution de l'activité du CHAM par site depuis 3 ans, en distinguant les différents services ?
- pouvez-vous nous apporter des précisions sur les causes de la hausse du déficit, sur le coût de fonctionnement de la nouvelle organisation ?
- le CHAM est-il le seul établissement de Savoie à voir son activité décroître ? (Cela dans un contexte où la « fuite des patients » était déjà très importante)
- est-ce cohérent de préparer maintenant un projet médical, après les travaux de restructuration ?

Concernant la dynamique constructive sur le site d'Albertville, il faut savoir que ce centre hospitalier est situé en zone constructible sous conditions, car classée inondable. Parmi les conditions, il ne faut pas être un établissement sensible (et un hôpital l'est), et les extensions doivent être limitées à 150 m<sup>2</sup> d'emprise au sol plafonné à 20%. Hors, l'extension réalisée à Albertville, qui a coûté 25 millions € au lieu des 13 initialement prévus, représente + 2600 m<sup>2</sup> d'emprise au sol pour 8430 m<sup>2</sup> existant déjà, soit une hausse de 30%. La distance avec le gazoduc qui longe le centre hospitalier, autre élément de risque, n'est pas non plus respectée.

### **Devenir du site de Moûtiers : la défusion, un outil de gestion de proximité logique**

Le conseil municipal de Moûtiers avait accepté la fusion avec celui d'Albertville en 2004 (sans faire l'unanimité) dans le but de réaliser un nouvel hôpital entre les deux villes, avec plus de services que ceux des sites existants cumulés. Ce projet ayant été abandonné en 2012 par décision du Ministère de la Santé, la fusion n'a plus de fondement. C'est le sens de la délibération votée à l'unanimité par le Conseil Municipal de Moûtiers en 2013, décidant le retrait de la fusion. Cela permettrait à cet hôpital de montagne de retrouver une gouvernance adaptée à son bassin de santé, tout en coopérant avec les autres hôpitaux et services de santé, à l'instar de l'hôpital de Bourg-St-Maurice.

Rappelons, pour être complets, que le CA du Centre Hospitalier de Moûtiers n'a jamais acceptée la fusion à 2 (il était initialement prévu la fusion de 3 établissements, avec Bourg Saint Maurice).

Le chemin à trouver à partir de la situation actuelle du site de Moûtiers sera d'autant plus pertinente qu'elle sera portée par une gouvernance de son bassin de santé, très différent d'Albertville. Il sera naturellement pensé selon le principe de subsidiarité, qui consiste à faire les choses au bon endroit.





isochrones 30mn depuis Albertville et Bourg-St-Maurice sce Geoportail